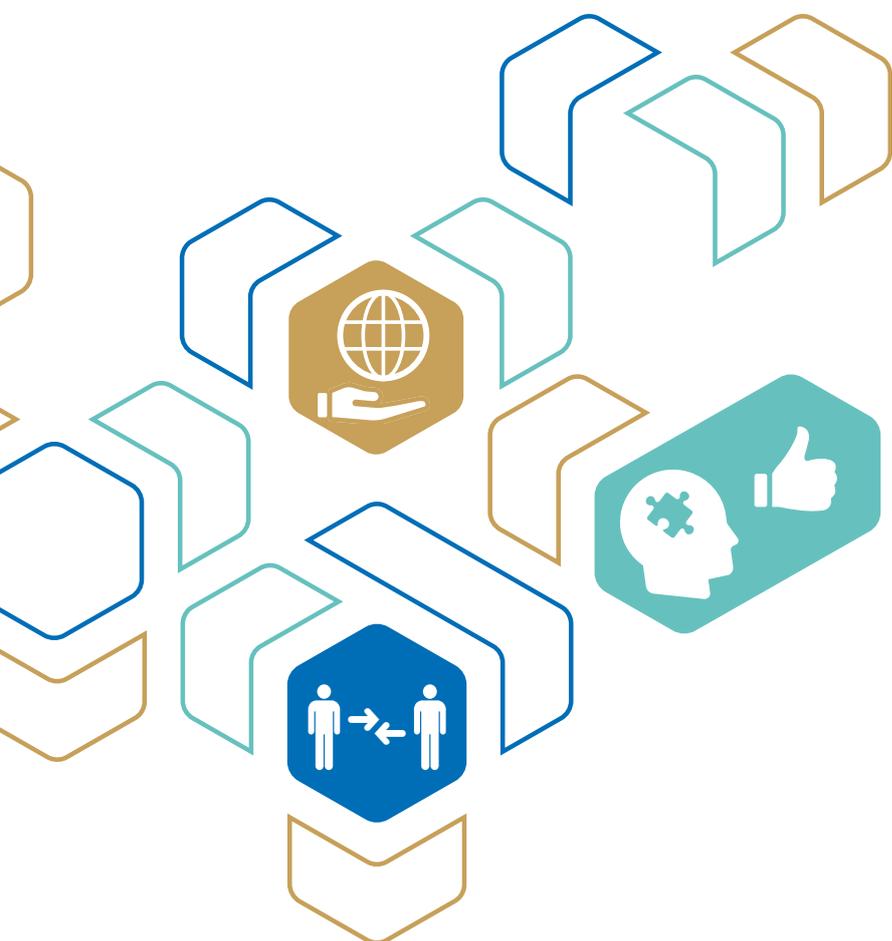




LA TECHNOLOGIE
QUI ÉVOLUE

MACO-Code de conduite

JUILLET 2020



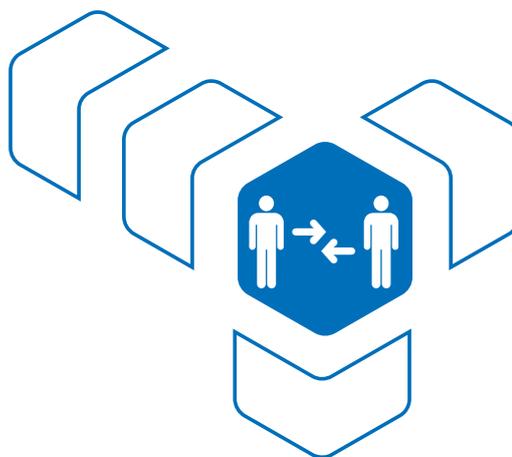
Madame, Monsieur, chères collaboratrices et collaborateurs,

Notre territoire en tant qu'entreprise internationale est de plus en plus vaste. Afin de toujours agir de manière professionnelle, juridiquement correcte et dans un esprit de coopération avec les clients, les partenaires et les fournisseurs, nous avons créé ce Code de conduite, avec la famille propriétaire, la direction et le comité d'entreprise. Ce document sert de guide pour votre activité professionnelle et pour garantir une collaboration fructueuse entre nous tous.

Le Code de conduite est la base pour nos activités quotidiennes et doit être respecté par tous les collaborateurs, dans le monde entier. Vous représentez MACO en véhiculant son image à l'extérieur et en donnant forme à notre culture d'entreprise. Ensemble, nous assumons la responsabilité économique, sociale et écologique de nos actions.

Nous agissons de concert dans un climat de confiance réciproque, en partant de bases claires et partagées, pour contribuer à un développement durable de l'entreprise.

La Fondation propriétaire, la Direction de l'entreprise et le Comité d'entreprise
Salzburg, Juillet 2020



Nous accordons une grande importance à l'égalité des genres. Dans le seul but de garantir une meilleure lisibilité du texte, nous nous abstenons d'utiliser des formulations genrées et nous employons les termes personnels à la forme masculine.



**Nous croyons en nos valeurs et nous
comportons de manière responsable**



Nous agissons avec dignité et respect



**Nous préservons l'intégrité
dans nos rapports commerciaux**



**Nous avons à cœur l'environnement,
la santé et la sécurité**

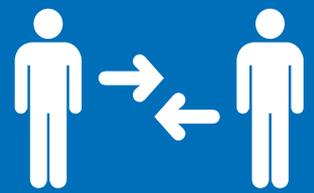


**Nous communiquons de manière
transparente et respectueuse**

Indice

CODE DE CONDUITE - PRÉFACE

1. Pourquoi un Code de conduite ?	5
2. À qui le code s'adresse-t-il ?	5
3. Nous croyons en nos valeurs et nous comportons de manière responsable	6
3.1 Esprit de collaboration, orientation résultat et développement durable	6
3.2 Respect des lois et des règles	7
3.3 Nous nous comportons de manière responsable	7
3.4 Nous sommes prudents et nous signalons les violations	7
4. Nous agissons avec dignité et respect	8
4.1 Nous respectons les droits des personnes et des collaborateurs	8
4.2 Nous promovons la concurrence loyale	9
4.3 Nous respectons les restrictions internationales relatives au commerce de marchandises	10
4.4 Nous nous opposons au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme	10
5. Nous préservons l'intégrité dans nos rapports commerciaux	11
5.1 Nous sommes incorruptibles	11
5.2 Nous signalons les éventuels conflits d'intérêt	11
5.3 Activités secondaires (en-dehors de MACO)	12
5.4 Nous protégeons les informations de l'entreprise	12
5.5 Nous sommes discrets et respectons la protection des données	12
5.6 Nous protégeons la propriété intellectuelle	12
6. Nous avons à cœur l'environnement, la santé et la sécurité	13
6.1 Nous travaillons dans le respect de l'environnement et des ressources	13
6.2 Nous investissons dans la santé et dans la sécurité sur le lieu de travail	13
7. Nous communiquons de manière transparente et respectueuse	14
7.1 Notre approche des réseaux sociaux	14
7.2 Nous sommes politiquement neutres	15
7.3 Nous aidons là où il y en a besoin	15



1. Pourquoi un Code de conduite ?

MACO produit des systèmes innovants et de sécurité pour fenêtre, portes et systèmes coulissants. 15 filiales et des exportations dans 40 pays font de MACO un acteur global dont les priorités sont l'intégrité et la transparence des processus commerciaux.

Ce Code de conduite destiné à tous les collaborateurs du monde entier sert d'ensemble de règles pour une conduite éthique, moralement et juridiquement correcte et durable. Il établit les principes de MACO pour la mise en œuvre de processus d'entreprise responsables et fiables qui assurent la qualité de nos produits, services et prestations.

Chaque collaborateur, en signant son contrat de travail, accepte le Code de conduite et s'engage à agir en conformité avec les valeurs MACO, afin que les rapports avec tous les partenaires commerciaux soient honnêtes, transparents et professionnels. Les violations et infractions peuvent avoir des conséquences, conformément au droit du travail, civil et pénal.

2. À qui le code s'adresse-t-il ?

Le Code de conduite s'applique à tous les employés MACO, aux représentants commerciaux, travailleurs indépendants et travailleurs intérimaires et il favorise la sélection de partenaires et fournisseurs en conformité avec les principes qui y sont décrits et avec les lignes directrices de l'entreprise.



3. Nous croyons en nos valeurs et nous comportons de manière responsable

Interagir les uns avec les autres de manière ouverte, honnête et avec respect mutuel est à la base de la culture de l'entreprise. Le Groupe MACO s'engage donc à respecter les lois, les lignes directrices internes et les autres dispositions légales qui sont la base de notre travail quotidien et à partir desquelles ont déjà été élaborés des principes de comportement pour les responsables MACO.

3.1 Esprit de collaboration, orientation résultat et développement durable

Chaque employé devrait s'identifier à l'entreprise et être fier d'y apporter sa contribution. Les clients, pour lesquels et avec lesquels nous développons des solutions de système et établissons les tendances du marché, sont au centre de nos actions.

Pour obtenir cela, notre modèle de référence s'inspire des valeurs suivantes :

- › Collaboration : nous sommes fiables, nous nous estimons mutuellement et nous avons des objectifs communs.
- › Orientation résultat : nous avons de vastes perspectives, nous atteignons notre objectif, nous vivons l'innovation.
- › Développement durable : nous agissons de manière responsable et faisons attention aux ressources.

Ces valeurs sont le fondement de nos actions et sont encouragées et transmises par les dirigeants, au sein de l'organisation.



3.2 Respect des lois et des règles

Chaque collaborateur s'engage à agir, dans toutes ses activités professionnelles, en conformité avec les législations locales, nationales et internationales et avec les autres dispositions légales, normes et standards applicables, ainsi qu'avec les lignes directrices internes. Les collaborateurs doivent s'informer de manière autonome à propos des lois actuellement en vigueur et des autres dispositions légales et/ou règlements internes applicables dans leur domaine de compétence et définis dans la description de leurs fonctions, ou bien, en cas de doutes, ils doivent demander une formation complémentaire spécifique. Chaque collaborateur s'engage à exercer son devoir de transmettre les informations reçues, relatives aux nouvelles lois et règlements internes, à son domaine de compétence et de les inclure dans son travail quotidien.

3.3 Nous nous comportons de manière responsable

Chaque collaborateur est responsable de la mise en œuvre et du respect du Code de conduite, de la même manière que les responsables qui constituent un exemple de ce comportement. Le respect du Code de conduite protège les collaborateurs de la manière la plus complète possible en leur évitant de mener des actions pouvant être sanctionnées par la loi ou dont ils devront répondre par des dommages-intérêts, et minimise, voire même élimine, le risque que la responsabilité de l'entreprise soit engagée. Le Code de conduite peut être consulté sur

<https://www.maco.eu/coc>

3.4 Nous sommes prudents et nous signalons les violations

Nous vivons les conflits de manière proactive. Une violation du Code de conduite doit donc être signalée sans délais inutiles.

Toute violation peut être signalée personnellement aux responsables : le supérieur direct, le service juridique, la direction locale et, en dernière instance, la direction du groupe MACO. Ces derniers sont disponibles pour fournir des conseils en cas de doutes.

Pour les violations signalées, nous assurons une enquête soigneuse, menée dans la plus stricte confidentialité. Nous assurons aux collaborateurs que le signalement d'éventuelles violations n'entraîne pour eux aucune conséquence. En même temps, des mesures disciplinaires seront prises vis à vis des collaborateurs qui feraient délibérément de fausses accusations.



4. Nous agissons avec dignité et respect

Pour la culture d'entreprise de MACO, la dignité de l'être humain est inviolable. Nous adhérons aux valeurs fondamentales de la Carte des Nations Unies et de la Convention européenne des droits de l'homme, en particulier à celles qui concernent la prohibition du trafic et de l'exploitation d'êtres humains et le travail des mineurs.

4.1 Nous respectons les droits des personnes et des collaborateurs

Nous respectons les lois sur le travail applicables dans les pays respectifs de nos sites de production, filiales ou bureaux de représentation. Le respect mutuel, le traitement digne et la communication transparente s'appliquent à toute personne avec laquelle MACO interagit, pas seulement aux collaborateurs. Nous soutenons les personnes dans leurs capacités, caractéristiques et traditions individuelles et nous favorisons la collaboration interculturelle.

MACO ne tolère aucune discrimination basée sur le sexe, l'âge, l'origine ethnique, la religion ou les croyances, l'orientation sexuelle ou le handicap. Les délits tels que le harcèlement sexuel ou les commémorations nazies, l'intimidation ou la diffusion d'images obscènes ou répréhensibles, tout comme les déclarations et les gestes inappropriés de quelque type que ce soit, n'ont pas leur place dans le groupe MACO et seront sanctionnés.



4.2 Nous promovons la concurrence loyale

Au sein d'une économie de libre marché, la concurrence doit être loyale. Cela stimule, dans le groupe MACO, un développement dynamique et des approches innovantes. MACO ne perd jamais de vue les règlements juridiques et les principes éthiques et respecte les lois anti-trust et relatives à la concurrence. Les violations de ces lois, par exemple en fixant les prix des marchandises en accord avec d'autres entreprises et en limitant de fait la concurrence, ne sont pas compatibles avec les valeurs de MACO et peuvent avoir de graves conséquences pour le Groupe MACO et pour ses employés.

Tous les collaborateurs, sans exception, doivent respecter le Code de conduite suivant :

- › Il est interdit de signer avec les concurrents des accords ou des ententes susceptibles de déterminer ou d'influencer la libre concurrence. Cela vaut pour les accords oraux, pour ceux écrits et pour les actions qui en découlent.
- › Les accords sur les stratégies, les processus et les prix ne sont pas autorisés.
- › Les accords de non-concurrence ou de présentation d'offres fictives ne sont pas autorisés.
- › Le partage des clients et des territoires n'est pas admis, tout comme la fixation des quantités de livraison et d'achat.
- › Il est interdit d'échanger des informations concernant les fabricants et les fournisseurs avec les intermédiaires.
- › Les collaborateurs doivent protéger les informations sensibles telles que les prix, les conditions de vente, les coûts, les stratégies, les processus, les données relatives aux clients, la capacité de production, les niveaux de stock, etc.

Grâce à l'appartenance à des associations de secteur, des groupements d'intérêt ou des groupes d'entreprises tels que la Chambre de Commerce, la Fédération de l'Industrie Autrichienne, AK, ÖGB, etc., les conditions-cadres juridiques sont reconnues à l'échelle nationale et internationale.



4.3 Nous respectons les restrictions internationales relatives au commerce de marchandises

MACO respecte les restrictions et les boycotts internationaux en vigueur vis à vis d'autres pays, s'ils sont imposés sur le marché mondial par des organisations ou des États. Les collaborateurs doivent connaître et respecter les règlements, en vigueur à l'échelle nationale et internationale, relatifs à leur travail.

4.4 Nous nous opposons au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme

MACO s'oppose au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme. Il est interdit d'injecter des fonds provenant de délits ou d'autres sources illégales dans le cycle économique légal. L'identité des clients et des partenaires commerciaux est donc attentivement contrôlée, afin d'éviter les transactions illégales et non éthiques. MACO attend de tout collaborateur qu'il respecte rigoureusement les lois sur le blanchiment d'argent qui ont été ou seront adoptées dans de nombreux pays. Chaque employé doit toujours être en mesure de justifier ou de prouver n'importe quelle transaction.



5. Nous préservons l'intégrité dans nos rapports commerciaux

Nous nous engageons à assurer la transparence totale et l'équité des processus d'entreprise. Les informations communiquées et les déclarations faites aux partenaires commerciaux doivent être exactes dans leur contenu et véridiques, dans la mesure de nos connaissances et convictions. Dans un esprit de partenariat, nous attendons la même chose de nos partenaires commerciaux.

5.1 Nous sommes incorruptibles

MACO fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger ses employés de la corruption. Cela inclut la corruption active d'institutions, autorités ou partenaires commerciaux, tout comme l'acceptation passive de cadeaux. Les employés MACO ne sont pas autorisés à demander personnellement de l'argent ou à offrir ou accepter des paiements ou avantages en nature. Cela vaut également pour les pays où cela n'est pas légalement considéré comme un délit. Lorsqu'ils acceptent et distribuent des cadeaux (p. ex : cadeaux de Noël) ou des invitations (p. ex : repas), tous les employés MACO doivent respecter les limites de valeur prédéfinies. En règle générale, la gestion responsable des cadeaux et des invitations est soumise à l'auto-évaluation des employés MACO. Toutefois, si les cadeaux et/ou les invitations dépassent une valeur de 30,00 Euros, le supérieur direct doit être informé. Les cadeaux ou invitations dont la valeur dépasse 70,00 Euros nécessitent l'approbation de la direction. Il est interdit d'accepter tout avantage injustifié comme de l'argent ou d'autres formes d'avantages économiques, même au bénéfice de la famille ou des parents des employés MACO.

5.2 Nous signalons les éventuels conflits d'intérêt

Les collaborateurs sont engagés auprès du Groupe MACO et ne peuvent travailler que dans l'intérêt de l'entreprise. Si toutefois il devait arriver que les intérêts personnels ou économiques d'un collaborateur entrent en conflit avec les intérêts du Groupe MACO, le collaborateur doit déclarer ses propres intérêts. Cela vaut en particulier pour les relations de travail de parents proches (partenaires, parents, frères ou enfants) auprès d'entreprises qui ont des contacts directs ou indirects avec MACO. Au sein de l'entreprise, les membres de la famille ne peuvent pas être employés dans le même département ou se retrouver dans une situation de dépendance professionnelle. Les conflits d'intérêts et les relations de dépendance professionnelle doivent être communiqués à son supérieur afin que la situation puisse être affrontée ensemble de manière appropriée.



5.3 Activités secondaires (en-dehors de MACO)

Les emplois secondaires, en-dehors de MACO, les participations dans des sociétés ou des associations syndicales ou à des activités similaires doivent être approuvés par la direction du groupe MACO.

5.4 Nous protégeons les informations de l'entreprise

Nous préservons la confidentialité et sauvegardons, vis à vis de personnes non autorisées, les informations internes de tout type comme les chiffres, données, plans, stratégies, projets de produits, dessins et résultats de recherche et développement. Les collaborateurs ne peuvent pas utiliser d'informations confidentielles pour la poursuite de leurs intérêts personnels ni les rendre accessibles afin de servir les intérêts de tiers. Les documents papiers confidentiels, en particulier, doivent être gardés de sorte que les personnes non autorisées ne puissent pas y accéder. Si les documents sont détruits, ils doivent être rendus illisibles par broyage. La confidentialité de tous les sujets relatifs à l'entreprise vaut également après la fin du contrat de travail.

5.5 Nous sommes discrets et respectons la protection des données

Avant d'entrer en contact et en collaboration avec des partenaires extérieurs sur des projets qui doivent être gardés secrets, il est obligatoire de conclure un accord de confidentialité qui ait été préalablement approuvé par le service juridique. Lors du traitement des données personnelles, nous respectons les normes en vigueur en matière de protection des données. En outre, le responsable de la sécurité des informations est disponible en cas de questions et de suggestions à ce propos, à l'adresse e-mail dataprotection@maco.eu, qui a été créée spécialement dans ce but.

5.6 Nous protégeons la propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle de l'entreprise, comme les biens immatériels et le savoir-faire, aident MACO à obtenir un avantage compétitif. Nous les protégeons du risque de perte, vol, utilisation abusive ou accès non autorisé par des tiers. La divulgation à des personnes non autorisées est interdite. De la même manière, nous respectons les droits de commercialisation et de propriété des tiers.



6. Nous avons à cœur l'environnement, la santé et la sécurité

MACO, entreprise dont l'histoire remonte à plus de 70 ans en arrière, est engagée dans la sauvegarde de l'environnement et s'efforce d'agir de manière durable pour l'utilisation responsable de toutes les ressources, dans l'intérêt de ses collaborateurs, clients, partenaires, des générations futures et des produits. Le développement durable est une pierre angulaire de la culture de l'entreprise et va au-delà des préconisations législatives actuelles.

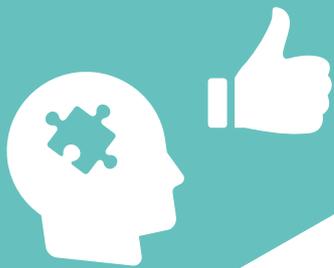
6.1 Nous travaillons dans le respect de l'environnement et des ressources

En tant que fabricant de mécanismes pour menuiseries, notre objectif est d'augmenter la sensibilisation à la construction durable et d'établir, avec nos produits, des normes pour l'efficacité énergétique et la protection du climat. Dans le cadre de notre gestion de la santé, de la sécurité, de l'environnement et de la qualité (HSEQ), l'utilisation attentive des ressources est constamment surveillée et optimisée tout au long de la chaîne de valeur : des fournisseurs au développement du produit, à la fabrication et jusqu'à la livraison, nous adoptons toutes les mesures nécessaires pour éviter le plus possible les dommages environnementaux.

6.2 Nous investissons dans la santé et dans la sécurité sur le lieu de travail

MACO veut des collaborateurs enthousiastes que l'entreprise pourra accompagner, éventuellement, tout au long de leur vie professionnelle. Voici pourquoi nous investissons dans la sécurité sur le lieu de travail et dans la santé des employés, dans la formation et dans les soins de santé préventifs avec le médecin du travail.

MACO adopte une large gamme de précautions pour la sécurité et la santé. Les collaborateurs s'engagent à les respecter et à garder leur poste de travail dépourvu de tout risque pour la santé : ils doivent s'informer sur les règlements en vigueur dans leur domaine de compétence et suivre rigoureusement les instructions ou participer activement à l'amélioration des processus de travail.



7. Nous communiquons de manière transparente et respectueuse

MACO respecte le droit à la liberté d'expression, la protection de la vie privée et les droits individuels. La relation avec le public (p. ex : voisins/riverains, clients, partenaires, politique, économie et médias), qu'elle soit classique ou numérique, a lieu elle aussi de manière ouverte, honnête, respectueuse et claire dans le respect des directives MACO. Les communications de l'entreprise (communiqués de presse, déclarations verbales et écrites à destination de l'extérieur) relèvent de la responsabilité exclusive de la holding MACO, du porte-parole de la direction du groupe MACO ou de la société mandatée, ainsi que du service presse, en accord avec la direction.

7.1 Notre approche des réseaux sociaux

Chaque collaborateur MACO est un « ambassadeur » de l'entreprise et doit parler avec objectivité et loyauté dans l'intérêt de l'entreprise, également en-dehors du domaine strictement professionnel. Cela vaut en particulier sur les réseaux sociaux, car sur Internet, les traces demeurent à jamais et il est en outre difficile de séparer les profils privés des profils professionnels. Laissons-nous donc guider par le bon sens et les bonnes manières.

En pratique :

- › Les réseaux sociaux sont des outils, pas des jouets.
- › D'abord on réfléchit, ensuite on publie, afin d'éviter de regretter par la suite ce que l'on a « posté ».
- › Il faut protéger sa réputation et celle de l'entreprise.
- › Il faut faire attention au style et au ton employé et écrire toujours de manière éduquée et factuelle, en évitant un style trop informel ou frivole ou des déclarations trop émotionnelles.
- › On peut utiliser l'ironie ou l'humour à condition que cela soit fait de manière reconnaissable et non offensante ou mensongère, en utilisant des émoticônes ou des guillemets.
- › Il faut éviter d'exprimer des opinions politiques ou partisans devant des clients.
- › Il faut respecter les droits des personnes lorsque l'on publie des images ou des vidéos, par exemple de fêtes ayant eu lieu dans l'entreprise ou d'autres événements.
- › Il est possible de partager ses éloges ou ses préférences avec des « like », mais les critiques devraient être adressées en privé.



7.2 Nous sommes politiquement neutres

MACO est neutre dans ses rapports avec les partis politiques et respecte les exigences législatives.

7.3 Nous aidons là où il y en a besoin

Nous sommes socialement responsables et nous aidons ceux qui en ont besoin, en fonction des décisions approuvées par la direction, qui évalue les situations au cas par cas. MACO soutient en outre ses collaborateurs qui sont ambulanciers ou pompiers volontaires. MACO ne fait pas de donations financières ni de mécénat.



MAYER & CO BESCHLÄGE GMBH

Alpenstraße 173 · 5020 Salzburg · Tel +43 662 6196-0 · maco@maco.eu



Ce document à imprimer est continuellement mis à jour.
Vous en trouverez la version actuelle sous <https://www.maco.eu/assets/759541>
ou scannez le code QR.

Date de création : 10/2019
Date de modification : 07/2020
Ref. No. 759541
Sous réserve de tous droits et modification.